

La carte d'identité, le bon réflexe à avoir à l'hôpital



**Une admission à l'hôpital ? Une urgence médicale ?
Un rendez-vous chez le médecin ? N'oubliez pas de prendre
votre carte d'identité et celle de vos enfants avec vous à l'hôpital.**

Cela facilite votre accueil et votre inscription et simplifie
la facturation. De plus, présenter votre carte d'identité peut
vous éviter d'avancer une grande partie des frais médicaux :
c'est donc votre mutuelle qui les paie directement.

